

MAR 1771

*Vingt-septième*

LETTRE OUVERTE  
aux Ecrivains de Belgique

Solstice de l'été 1959.

Mes chers Confrères,

Le remous qui faillit troubler la paix suave de notre Bois sacré s'est calmé et nous voici, grâce à Dieu, replongés dans notre béate somnolence. L'alerte fut chaude. Eh quoi ! On alla jusqu'à douter de notre existence ! Pour parer cette attaque perfide, force nous fut de nous livrer à de subtiles variations de sémantique. Que dis-je ? Nous effleurâmes le cas de conscience. Nous ne nous sommes pas demandé : d'où venons-nous et où allons-nous, sachant d'avance qu'il n'y avait pas de réponse, mais, plus modestement, que sommes-nous ?

Nous sommes, c'est l'évidence même et seul un disciple attardé de Berkeley oserait le contester. Mais nous sommes loin d'être d'accord sur ce que nous sommes. Ecrivains belges ? Ecrivains français de Belgique ? Ecrivains belges d'expression française ?

Ecrivains français d'expression belge ? Sans compter le belgo-congolais, cher à Gaston-Denys Périer, et qui n'est pas à confondre, paraît-il, avec le franco-congolais.

Penché sur la liste des quatre cents noms qui servent fièrement nos lettres en payant leur cotisation à l'A.E.B., je crois que chaque formule y trouverait des adeptes, sans même exclure le belgo-congolais. Au reste, pourquoi choisir ? Tout choix est une perte. Je pense à l'illustre exemple de la curie romaine qui, loin de décider entre les papes d'Avignon et ceux de Rome, les a gardés tous dans son sein.

L'événement — j'entends le remous menaçant — a provoqué mainte cogitation. A l'Académie, l'un de nos immortels a eu une idée ; c'est dire qu'un événement en provoque souvent un autre. Ennemi du second métier, quand même il ne s'agirait que de faire des cocottes, il veut que de jeunes écrivains puissent vivre sans soucis matériels durant deux ou trois ans pour avoir le loisir de réaliser une œuvre.

Il est heureux qu'un immortel, doublé d'un fonctionnaire, ait conservé ce don d'enfance qui lui permet de rêver tout haut devant un parterre d'académiciens qui, je veux le croire, ne s'étaient pas abandonnés aux délices de Morphée, plutôt qu'à celles de Roger Bodart, car c'est lui, vous l'avez deviné, qui entend faire de nos confrères en herbe des pensionnés temporaires de l'État. En fait, c'est un précurseur, car la cybernétique ne manquera pas d'assurer, dans un avenir que nous espérons proche, les loisirs d'un chacun avec les moyens adéquats pour les occuper. En attendant, on aimerait savoir comment ces jeunes prébendiers seraient recrutés. Qui les jugerait dignes de l'aventure ? Et sur quoi porterait le jugement ? Sur leur bonne mine, l'excellence de leurs



intentions, l'inévitable plaquette des débuts ou la puissance de leurs relations ? Si, au bout de ces deux ou trois ans, ils n'ont pas réalisé ce qu'on appelle une œuvre, qu'en fera-t-on ? Même en France, il n'est guère d'auteurs qui soient libérés du second métier après leurs tout premiers livres. Qu'advient-il du jeune auteur qui, arrivé au bout de ses années de prébende, n'est pas en mesure de gagner sa vie, la plume à la main, et qui ne connaît pas d'autre métier ? Dans ce cas, le généreux académicien envisagera, sans nul doute, la reconduction de la pension et comme dans notre maternelle Belgique les mamelles de l'Etat, quoique bien fatiguées, ne sont jamais taries, je gage que de nombreux nourrissons littéraires à barbe blanche ou à crâne poli y seront suspendus, dans l'attente que ces vieux enfants produisent quelque chef d'œuvre.

Pour donner plus de force à son idée, ou pour s'excuser de l'avoir trouvée tout seul, notre confrère Roger Bodart cite les pays situés derrière le rideau de fer, qui pratiquent ce système. Fort bien ! A cette réserve près que les écrivains y sont promus les artilleurs de la bataille révolutionnaire, comme nous l'avons lu récemment, et que l'édition y est une affaire d'état. L'heureuse combinaison de ces deux éléments permet par exemple de tirer un recueil de vers à 20.000 exemplaires dans un petit pays comme la Roumanie, mais je crains que nos poètes, nos poétesses et nos poétereaux soient d'assez piètres artilleurs. Alors ?

Alors, il faut, comme j'ai eu l'honneur de vous le rappeler à maintes reprises, promouvoir l'édition, non pas une édition d'état, qui nous gaverait d'académiciens plus ou moins solennels et d'académisables chantant :

Nous entrerons dans la carrière  
Quand nos aînés n'y seront plus  
Nous y trouverons leur poussière  
Et les traces de leurs vertus. (bis)



...mais une édition active qui tient la littérature pour une matière vivante et son produit, le livre, pour une marchandise propre à toucher le public et non à moisir dans une cave officielle ou dans une bibliothèque oubliée.

Quand l'économie du pays l'exige, on « soutient » le beurre ou le charbon. Pourquoi ne soutient-on pas le livre ? Que diriez-vous, mes chers confrères, si nous allions tous ensemble, soit les quatre cents de l'A.E.B. et ceux qui n'en sont pas (il en reste, grands Dieux, et non des moindres !) chez le ministre des Affaires Economiques pour lui exposer nos vues et lui faire entendre raison ?

Excusez-moi, je suis un type dans le genre de Roger Bodart : je rêve !

ROGER AVERMAETE.